



DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

Canton de Breteuil

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 21 mai 2021

Echange de terres "Mr PETON Michel":

Mr PETON Michel est invité à la réunion du conseil municipal afin d'exposer sa demande d'échange de terres avec la Commune. Cet échange concerne les parcelles B41 et B134 appartenant à Mr PETON contre une partie de la parcelle B148. Cette parcelle est déjà louée à Mr DERIVERY par un bail jusqu'en 2026. Le conseil décide de se réunir afin de se rendre sur place pour visualiser les parcelles ainsi que d'étudier les intérêts ou inconvénients que cela apporterait à la commune; avant de prendre toute décision.

Tennis:

Le problème du maintien du "Tennis Club" se pose, vu l'état du terrain de tennis. Nous attendons un devis de l'entreprise ROUSSEL et une rencontre avec le Président du Tennis de Breteuil pour prendre une décision.

14 Juillet 2021:

Il est décidé de maintenir la retraite aux flambeaux le 13 juillet ainsi que le feu d'artifice. Le conseil municipal accepte le devis de DECOR SERVICES pour une valeur de 3 100 € TTC.

Vu le contexte sanitaire actuel, le conseil décide de proposer un "PIQUE NIQUE REPUBLICAIN". Chaque personne emmène son pique-nique et le dessert et la boisson seront offerts par la Commune.

Délégation état-civil:

Le conseil donne délégation en état civil, à Mme NINET Catherine, afin qu'elle puisse célébrer le mariage de sa fille le 3 juillet 2021.

RODP 2021:

Le conseil décide de réclamer à EDF et ORANGE, la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2021.

Talus "Chemin du guet":

La commune a une sollicitation de Mr et Mme OLLIVIER au sujet du talus communal jouxtant leur propriété qui se dégrade et s'éboule de plus en plus. Mr TRIPET, Maire, étant propriétaire en dessous, se décharge de ce dossier afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Mr CAPLAIN a constaté l'état du talus et des devis seront demandés pour trouver une solution et soumis à une prochaine réunion.

Inauguration "aire de jeux" :

Vu le contexte sanitaire depuis l'ouverture de l'aire de jeux, l'inauguration n'a pu avoir lieu. Le conseil décide de retenir la date du 11 septembre 2021 sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Tables "Vesigneux" :

Un devis de 2 271,96 € nous est présenté pour 2 table en béton, anti-graffity sur l'aire de vesigneux.

Sollicitation subventions:

Trois demandes de devis ont été faites pour le changements des fenêtres à l'école :

1/ FABRIPLAST (Roye) : 96 365,35 € HT

2/ SBP : ne peut nous fournir la totalité de la marchandise

3/TMS (Beauvoir) : 92 421,90 € HT

Le conseil décide de solliciter une aide auprès de la Préfecture au titre de la DSIL et de la DETR.

Location "illuminations de Noël" :

Après étude pour la location des illuminations de Noël, il est décidé de procéder à une location (un contrat de 2 ans pour commencer) avec la société FESTI-LIGHT, coût 4 131 €/an.

Le conseil décide de changer d'installateur électrique, Mr CHATY présente un devis pour pose et dépose des guirlandes de 2 440,80 € TTC contre un devis de 5 670 € TTC de l'entreprise CITEOS.

La location ne coûtera pas plus chère à la commune vu l'écart de l'installation et des coûts de réparation annuels et permettra de proposer de nouvelles illuminations tous les 2 ans.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Paillart, le 28 mai 2021

Le Maire

